

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015



AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La trésorière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 108.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) concernant l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015, pour la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot lors de la **séance extraordinaire** du conseil municipal qui se tiendra le lundi **30 mai 2016 à 19 h** en la salle du Conseil, située au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 11 MAI 2016.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/vc
